

RESULTAT DES COMPTES 2014

Conformément aux dispositions légales et aux articles 23 et 27 des statuts de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME), le Comité de direction soumet à l'approbation du Conseil intercommunal les comptes de l'exercice 2014.

Les comptes sont établis sur la base des charges et des revenus scolaires effectifs incombant aux 9 communes formant l'association pour 23'170 habitants au 31.12.2014 (23'137 au 31.12.2013) et pour 2'439 élèves enclassés au 01.10.2013 (2'456 au 01.10.2012) dans les Etablissements primaires de Morges Est et de Morges Ouest et dans l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre.

Chapitres		Comptes 2014		Budget 2014		Différence p. r. au budget	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
50	Dépenses scolaires générales	2'147'308.17	608'333.17	2'375'615.00	622'500.00	-228'306.83	-14'166.83
51	Locaux scolaires	8'258'224.00	-	8'313'234.00	-	-55'010.00	
52	Transports scolaires	174'667.00	-	195'000.00	-	-20'333.00	
59	Répartition des charges		9'971'866.77	0.00	10'261'349		-289'483.00
	Totaux	10'580'199.17	10'580'199.17	10'883'849.00	10'883'849.00	-303'649.83	-303'649.83

Coût par élève : comptes 2014 CHF 3'992.00 (comptes 2013 CHF 4'267.00)
budget 2014 CHF 4'079.00 (budget 2013 CHF 4'331.00)

COMMENTAIRES

Dépenses scolaires générales

Les dépenses scolaires générales comprennent les coûts liés à la gestion administrative et financière, aux charges scolaires et parascolaires communales. Ces charges englobent les frais d'administration, les devoirs surveillés, le service dentaire scolaire et le service médical, l'école à la montagne aux Grandes-Roches, les camps de ski, les frais de transport à la piscine/patinoire, le sport scolaire facultatif et les colonies. Elles se répartissent à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2014 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2013.

Les dépenses scolaires générales représentent **20.30 %** des charges totales.

Locaux scolaires

L'évaluation du coût des locaux scolaires fait l'objet d'un barème prenant en compte l'amortissement et le taux d'intérêt d'une part, les charges (conciergerie, nettoyages, charges liées aux bâtiments) et les frais des travaux d'entretien forfaitaires par type de locaux d'autre part. Les coûts des locaux, soit les indemnités versées aux communes propriétaires de constructions scolaires, sont répartis, pour les communes de l'ASIME, à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2014 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2013.

La facturation des locaux à l'ASIME est actualisée chaque année en fonction des nouveaux investissements dans les bâtiments scolaires des communes propriétaires et en fonction de la fin des amortissements.

Le coût des locaux scolaires représente **78.05 %** des charges globales.

Transports secondaires

Les coûts des transports scolaires sont pris en charge pour moitié par la commune de Morges et pour moitié par les huit autres communes de l'ASIME à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2014 et d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2013.

Le coût des transports secondaires représente **1.65 %** des charges totales.

Participation des communes

La répartition des coûts entre les communes fait l'objet d'un tableau qui figure à la fin des comptes de l'exercice 2014, déduction faite des acomptes versés en cours d'année. Ce tableau mentionne la différence, en plus ou moins, qui sera facturée ultérieurement.

Annexe 1 : Récapitulatif par secteur d'activité

		Comptes 2014		Budget 2014		Ecart	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
50	Administration et dépenses générales	2'147'308.17	608'332.40	2'375'615.00	622'500.00	-228'306.83	-14'167.60
501	Autorités	46'590.35	-	53'500.00	-	-6'909.65	-
502	Administration	530'673.67	22'391.50	714'215.00	9'500.00	-183'541.33	12'891.50
503	Cours de soutien et devoirs surveillés	175'126.40	31'500.00	135'000.00	32'000.00	40'126.40	-500.00
504	Service dentaire scolaire	454'617.48	267'164.00	481'900.00	270'000.00	-27'282.52	-2'836.00
505	Service médical	31'781.80	-	36'000.00	-	-4'218.20	-
506	Grandes-Roches (école à la montagne et camps de ski)	654'221.80	175'010.00	695'000.00	254'000.00	-40'778.20	-78'990.00
507	Sports (sport scolaire facultatif et camps de ski externes)	204'843.50	62'609.90	260'000.00	57'000.00	-55'156.50	5'609.90
508	Colonies aux Grandes-Roches	49'453.17	49'657.00	-	-	49'453.17	49'657.00
51	Locaux scolaires	8'258'224.00	-	8'313'234.00	-	-55'010.00	-
52	Transports scolaires	174'667.00	-	195'000.00	-	-20'333.00	-
59	Répartition des charges	-	9'971'866.77	-	10'261'349.00	-	-289'482.23
		10'580'199.17	10'580'199.17	10'883'849.00	10'883'849.00	-303'649.83	-303'649.83

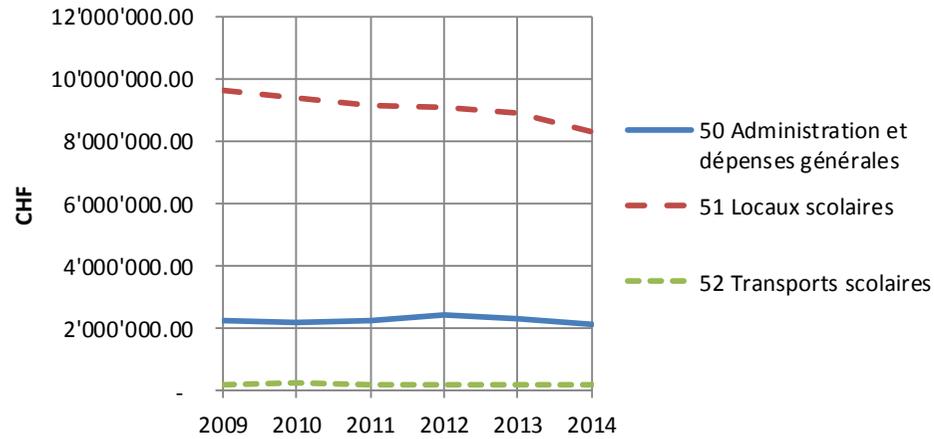
Ce tableau présente, pour chaque secteur d'activités, l'écart entre les charges/revenus réels et le budget correspondant. Les commentaires explicatifs relatifs à chaque compte se trouvent dans le tableau général des comptes 2014.

Annexe 2 : Evolution des charges

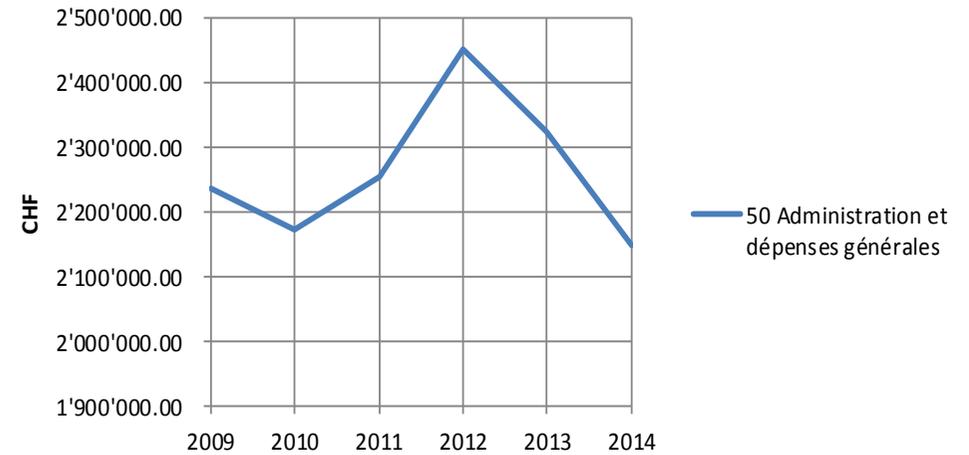
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
50 Administration et dépenses générales	2'235'402.58	2'173'226.50	2'252'484.94	2'450'014.32	2'324'267.39	2'147'308.17
51 Locaux scolaires	9'593'530.00	9'398'510.00	9'148'322.00	9'089'769.50	8'865'858.00	8'258'224.00
52 Transports scolaires	176'526.40	218'983.00	199'454.00	217'067.50	162'995.00	174'667.00
<i>Total</i>	12'005'458.98	11'790'719.50	11'600'260.94	11'756'851.32	11'353'120.39	10'580'199.17

Les graphiques de la page suivante illustrent l'évolution des charges, d'abord globalement, puis par secteur.

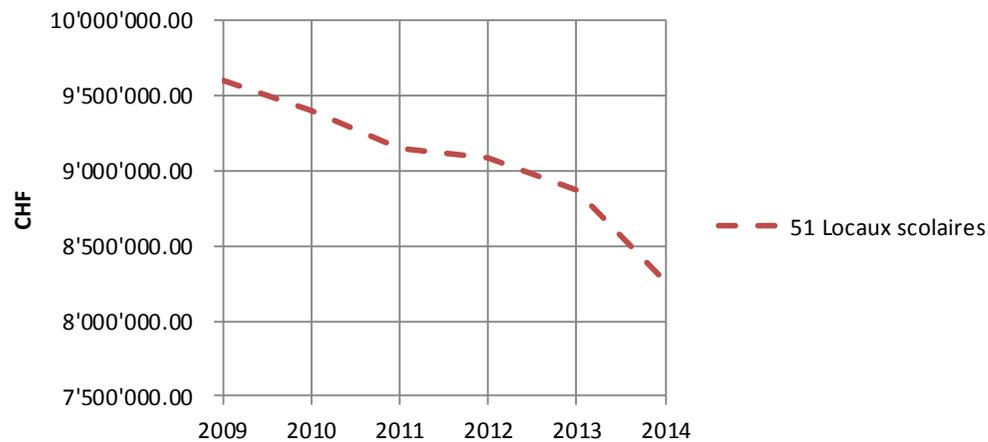
Evolution des charges



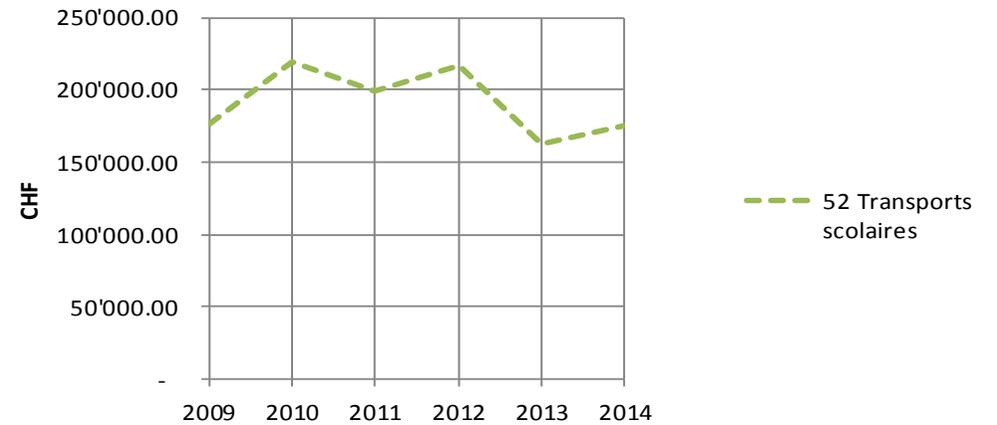
Détail secteur administration



Détail secteur locaux



Détail secteur transports

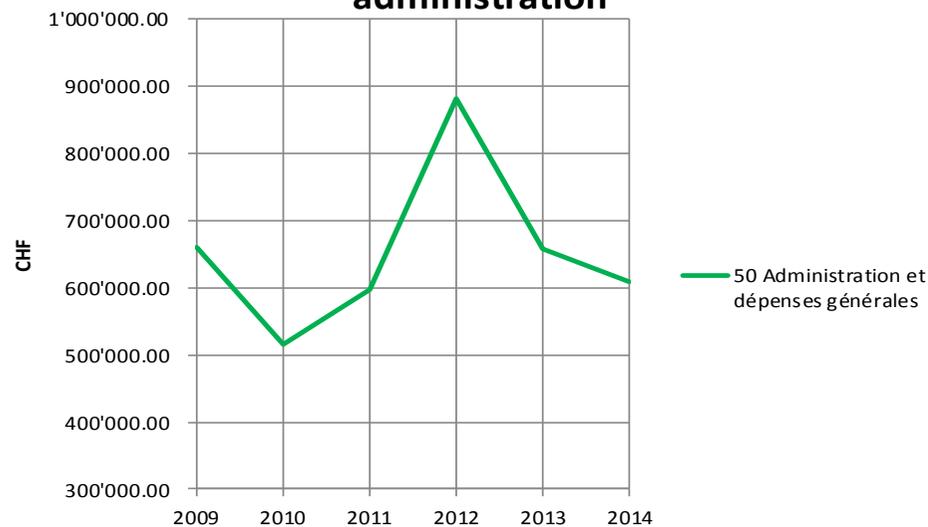


Annexe 3 : Evolution des revenus

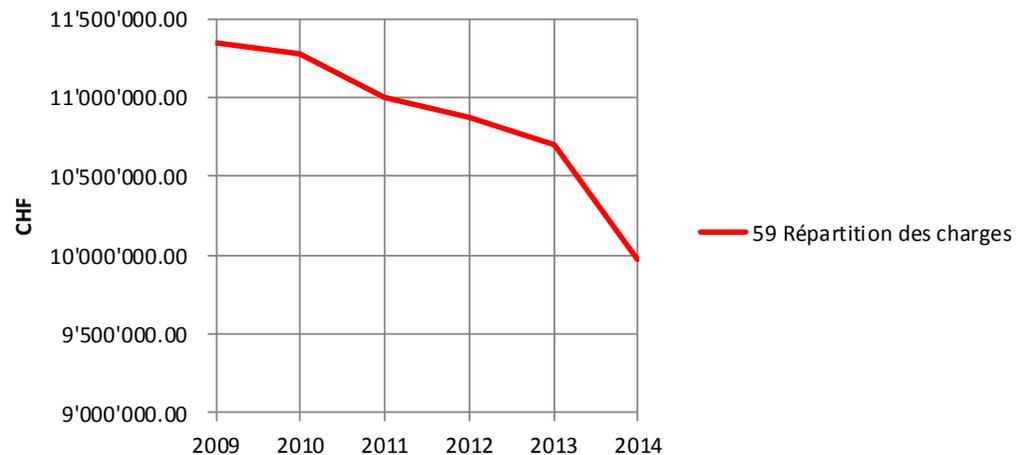
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
50 Administration et dépenses générales	659'853.48	515'628.00	597'444.42	881'786.62	657'936.20	608'333.17
51 Locaux scolaires						
52 Transports scolaires	4'265.50	1'390.50				
59 Répartition des charges	11'341'340.00	11'273'701.00	11'002'816.52	10'875'064.70	10'695'184.19	9'971'866.00
<i>Total</i>	<i>12'005'458.98</i>	<i>11'790'719.50</i>	<i>11'600'260.94</i>	<i>11'756'851.32</i>	<i>11'353'120.39</i>	<i>10'580'199.17</i>

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution du revenu du secteur administration, ainsi que celle de la répartition des charges.

Evolution des revenus du secteur administration



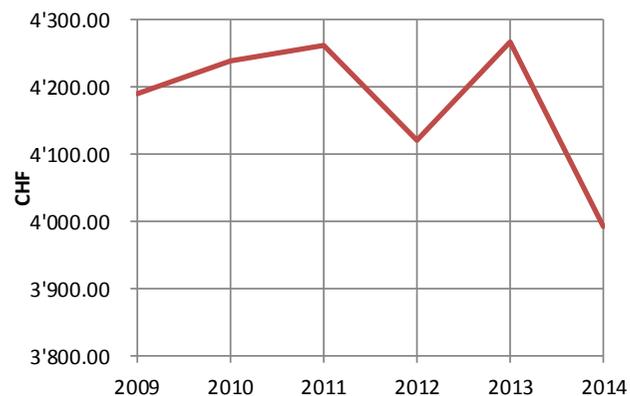
Evolution de la répartition des charges



Annexe 4 : Evolution du coût par élève

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Coût par élève	4'189.00	4'238.00	4'262.00	4'121.00	4'267.00	3'992.00

Evolution du coût par élève



Note : en raison des provisions faites en 2013 et dissoutes en 2014, le coût réel par élève en 2013 devrait être réduit d'environ CHF 60.00 par rapport au coût calculé (CHF 146'000.00 sur 2439 élèves) : il serait ainsi de CHF 4'207.00.

En revanche, en 2014, il devrait respectivement être augmenté de la même valeur : il serait ainsi de CHF 4'052.00.

Annexe 5 : Analyse du secteur 508 Colonies

A fin 2014, l'activité financière des secteurs 506 *Grandes-Roches* et 508 *Colonies* se résume comme suit :

		Charges réelles	Revenus réels	Budget charges	Budget revenus
506	Grandes-Roches (école à la montagne et camps de ski)	654'221.80	175'010.00	695'000.00	254'000.00
508	Colonies	49'453.17	49'657.00		
	<i>Total</i>	<i>703'674.97</i>	<i>224'667.00</i>		

Dans le tableau ci-dessus, seules certaines charges et certains revenus spécifiques aux colonies ont été comptés dans le groupe 508, à savoir :

- Traitements des moniteurs auxiliaires
- Achats de produits alimentaires
- Transports
- Activités sportives et culturelles

On constate qu'avec cette répartition, les revenus provenant de la participation des parents (CHF 49'657.00) couvrent totalement les charges spécifiques aux colonies (CHF 49'453.17).

Pour être plus proche de la réalité, nous avons réparti 10/12 (10 mois sur 12) des charges et des revenus courants sur le groupe 506, et 2/12 (les 2 mois des colonies) sur le groupe 508. Puis nous avons ajouté les charges et les revenus spécifiques à chaque groupe. Le résultat de cette répartition est présenté dans le tableau suivant :

		Charges réelles	Revenus réels	Couverture
506	Grandes-Roches (école à la montagne et camps de ski)	561'900.03	170'026.83	30%
508	Colonies	141'774.94	54'640.17	39%
	<i>Total</i>	<i>703'674.97</i>	<i>224'667.00</i>	

On constate ainsi que, dans les secteurs 506 *Grandes-Roches* et 508 *Colonies*, les revenus couvrent 30 à 39 % des charges.

Notons que nous n'avons pas pris en compte dans ce calcul les coûts des locaux.

Annexe 6 : Détail des charges correspondant au mobilier scolaire

A fin 2014, l'activité financière sur les différents comptes concernant le mobilier scolaire se résume comme suit :

		Charges réelles	Budget charges
502.3112.00	Mobilier scolaire renouvellement	29'894.80	65'000.00
502.3112.01	Mobilier scolaire Morges Est	5'568.65	6'615.00
502.3112.02	Mobilier scolaire Morges Ouest	3'226.90	5'500.00
502.3112.03	Mobilier scolaire Morges Beausobre	1'040.70	5'600.00
502.3151.00	Entretien mobilier, machines	7'826.15	1'500.00
502.3152.00	Entretien mobilier scolaire	2'509.35	15'000.00
	<i>Total</i>	<i>50'066.55</i>	<i>99'215.00</i>

En raison des changements au sein de l'équipe administrative, le suivi du renouvellement du mobilier n'a pas été optimal, raison pour laquelle le montant prévu pour le renouvellement n'a pas été entièrement utilisé cette année.

En revanche, on constate que l'entretien du mobilier et des machines des ateliers a été plus important que prévu.

Annexe 7 : Détail des charges correspondant aux transports

		Charges réelles	Budget charges
502.3188.00	Particularités d'enclassement	92'531.40	90'000.00
506.3188.00	Ecole à la montagne et camps de ski Grandes-Roches	26'784.00	30'000.00
508.3188.00	Colonies	3'348.00	
507.3188.01	Camps de ski	16'050.00	18'000.00
507.3188.02	Piscine, patinoire	90'714.70	95'000.00
522.3188.01	Raccordement ou sport-art-études	11'331.00	15'000.00
522.3188.02	Elèves du secondaire (distance > 2.5 km)	163'336.00	180'000.00
	<i>Total</i>	<i>404'095.10</i>	<i>428'000.00</i>

Note : les charges des comptes 502.3188.00 et 507.3188.02 ont été indiquées à leur valeur réelle (sans tenir compte des provisions dissoutes), de manière à pouvoir les comparer aux montants budgétés.